



## Sur vos agendas

2016

- . Samedi 2 avril : Assemblée Générale de l'UCCVO.
- . Mardi 19 avril :
  - >18 heures, réunion du bureau
  - >20 h 30 séance de projections.
- 29 30 avril et 1er mai: **Régionales à Montjean.**
- Samedi 21 mai : séance de projections à Juigné-sur-Loire

## Au-delà des projections

Pas beaucoup d'info à mettre dans cette rubrique.

Pour le prochain bureau, mardi 19 avril à 18 heures, sera étudié la question de l'achat d'un matériel. Ce dernier devrait être un moniteur de qualité et de grande dimension possédant, au moins deux entrées.

Peut-être également sera établi le planning de la saison 2016-2017...

Comme le temps passe vite !

3<sup>ème</sup> RENCONTRES RÉGIONALES DE COURTS MÉTRAGES

29, 30 avril et 1<sup>er</sup> mai 2016  
Cinéma de Montjean-sur-Loire

Projection publique de la sélection nationale  
(2 heures de spectacle)  
le dimanche 1<sup>er</sup> mai à 14h30  
Entrée gratuite

# Vidéo infos

106 rue du Pré-Pigeon 49100 Angers

Contacts : Jean-Claude Michineau 02 41 77 04 66

mail : jean-claude.michineau@wanadoo.fr

site web : <http://www.troisiemeoeil-angers.com/>

## C'est comment ce film déjà ?...

Lors de notre dernière réunion, suite à la projection d'un court non réalisé par un de nos membres, j'ai fait remarquer que, à ma grande surprise, un autre film de ce réalisateur présenté lors du dernier concours national de la FFCV, « Mon cinéma », donc par définition amateur, avait été récompensé, pour un autre festival, dans la catégorie pro. S'en est, alors, suivie une longue discussion où notre président nous a précisé que, pour la FFCV, un film était considéré comme amateur lorsqu'il était autoproduit.

Cela m'a rappelé une conférence à laquelle j'ai assisté lors du Festival Premiers Plans sur le thème «Auteur/producteur, le duo clé au coeur du processus créatif»... J'ai donc consulté les notes que j'y avais prises.

Devant le public constitué de professionnels (conférence organisée par l'OPCAL) car, contrairement à une idée reçue, beaucoup de pros en région ne vivent que grâce aux courts métrages, l'un des intervenants a indiqué, en passant, que la minute d'un court-métrage coûte entre 1 00 et 2 000 euros... une misère comparée celle d'un long !

En effet, s'il est vrai que les acteurs ne touchent pas leur cachet habituel et que les techniciens ne sont pas rémunérés en fonctions du temps passé, il n'en demeure pas moins que tous ont comme souhait d'être déclarés et de comptabiliser des heures, afin de continuer à bénéficier de leur statut d'intermittent.

Autre info : les organisateurs d'un festival, s'ils n'ont pas dans leur règlement des critères précis (durée, thème...) reçoivent en moyenne 200 films. Ils n'ont donc pas la possibilité matérielle de les visionner tous. Ils font donc un choix à partir simplement des données qu'ils possèdent, à savoir la durée du film, le nom du producteur et autres financeurs. Comme la quasi-totalité du public de ces festivals est constituée de personnes qui ont participé peu ou prou aux films présentés, les programmeurs ont tout intérêt à proposer un maximum de films, donc... des films courts, très courts. En bref, notre intervenant, producteur de métier, nous a dit qu'un film de 12 minutes, « soutenu » par des fonds publics ou professionnels, semblait idéal pour être accepté dans un festival

En revanche, si le film n'a bénéficié d'aucune aide publique (Région, ville...à, s'il n'a pas reçu de fonds d'une SOFICA, d'un établissement public spécialisé (CNC, DRAC...) ou a fortiori d'une société de production, il est qualifié comme « amateur » et n'a que peu de chance d'être sélectionné, même si, à l'origine, le festival est ouvert à tous.

Enfin, les films produits par des entreprises de financement collaboratif (ex. KissKissBankBank, Ulule etc.), à l'image de ceux financés par l'équipe de tournage, souvent en association et sponsorisée par des sociétés sans aucun lien avec le cinéma, entrent tout naturellement dans la catégorie amateur...

Voyons... Ce sujet me fait penser à un film étrange et très fascinant... comment s'appelle-t-il déjà ? Ah, oui : Un jour sans fin...

Jean-François Goujon